

Charte rédactionnelle estuaire.org

1. **Indépendance et Objectivité** : La charte insiste sur l'importance de l'indépendance éditoriale vis-à-vis des administrateurs, annonceurs, et pouvoirs publics. Elle encourage un journalisme rigoureux, sans pression extérieure, et un refus du sensationnalisme, de la manipulation ou du plagiat.
2. **Devoirs des journalistes** : Le respect de la vérité, la défense de la liberté de l'information, et l'intégrité professionnelle sont au cœur de la mission journalistique. L'engagement à rectifier toute information erronée et à respecter la vie privée des personnes est également souligné.
3. **Rôle des administrateurs** : Les administrateurs, bien qu'engagés dans la bonne marche économique de l'association, ne participent pas à la ligne éditoriale ni à la prise de décision concernant les articles, garantissant ainsi l'indépendance de la rédaction.
4. **Gouvernance** : La ligne éditoriale ne doit en aucun cas être influencée par les intérêts commerciaux ou politiques. Seuls Le- La responsable d'édition et le directeur de publication sont responsables de l'orientation et du contenu.
5. **Engagement envers les lecteurs** : Estuaire Hebdo s'engage à fournir des informations de qualités tout en mettant en avant les acteurs locaux, notamment à travers des portraits, des critiques culturelles, des articles de fond sur l'actualité associative.
6. **Modifications de la Charte** : Toute modification doit être approuvée et validée par le bureau de l'association et le directeur de publication, le- la responsable d'édition et le comité de rédaction.
7. **Transparence dans la publicité** : La distinction claire entre contenu éditorial et publicité est primordiale, pour éviter toute confusion pour les lecteurs.
8. **Publi-rédactionnel** : il doit être clairement identifié afin d'éviter toute confusion avec un contenu éditorial indépendant.

Cette charte sert de guide pour assurer l'intégrité et l'indépendance d'Estuaire Hebdo tout en renforçant la confiance de ses lecteurs. En veillant à respecter les principes de liberté de la presse et de responsabilité sociale, elle définit un cadre rigoureux pour le travail des journalistes et des administrateurs.

Cette charte établit des principes essentiels pour l'intégrité de la rédaction, les droits et devoirs des journalistes, et la gouvernance de l'association, en s'appuyant sur des lois fondamentales telles que celles du 1er juillet 1901 et du 29 juillet 1881.